

# Procès-verbal de synthèse des observations écrites et orales formulées à l'occasion de l'enquête publique

---

## programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les communes de Les Ponts-de-Cé (49) et Nantes (44)

demande d'autorisation environnementale avec étude d'impact

*(remis au représentant de Voies Navigables de France (VNF) le 17 mai 2021).*

*article R.123-18 du code de l'environnement*

---

### Rappel de l'objet de l'enquête publique

L'enquête organisée par la préfecture de la Loire-Atlantique - *direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau des procédures environnementales et foncières*- se rapporte à l'autorisation environnementale unique (IOTA-loi sur l'eau) relative au programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les communes de Les Ponts-de-Cé (49) et Nantes (44).

Ce programme se décline en deux phases de travaux. La phase 1 -objet de la présente enquête- comprend trois secteurs d'intervention de l'amont vers l'aval :

- le secteur A entre Montjean sur Loire et Ingrandes-Le Fresne sur Loire (remodelage des épis)
- le secteur B entre Vair sur Loire (Anetz) et Oudon (remodelage des épis et interventions sur les bras secondaires)
- le secteur C, à Bellevue entre Saint Julien de Concelles et Sainte Luce sur Loire (aménagement structurant destiné à assurer la pérennité des actions menées en amont tout en constituant une certaine transition vers l'aval.

Une deuxième phase de travaux est projetée après réalisation et suivi de la phase 1.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par Voies Navigables de France (VNF)- Direction Territoriale Bassin de la Seine-Unité territoriale Loire-10 boulevard Gaston Serpette-B.P. 53606-44036 NANTES Cedex

## Déroulement général de l'enquête

Une centaine de personnes se sont déplacées durant l'enquête, essentiellement à l'occasion des 14 permanences organisées à Ancenis (44), siège de l'enquête et dans cinq autres communes auxquelles il convient d'ajouter une mairie déléguée: Il s'agit de :

Mauges sur Loire (49) /Ingrandes- Le Fresne sur Loire (49) et sa mairie déléguée /Orée d'Anjou (49) /Saint-Julien de Concelles (44) /Sainte-Luce sur Loire (44)

Les intervenants se sont exprimés en très grande majorité en utilisant le registre dématérialisé soit directement par le site créé à cet effet (<http://reequilibrage-loire-vnf.enquetepublique.net>) soit par l'adresse mail dédié (reequilibrage-loire-vnf@enquetepublique.net. Par ailleurs, certaines personnes (19% du total) ont préféré formuler des observations via les registres « papier » classiques ou par lettres déposées dans les mairies et aussitôt annexées aux dits registres.

*Dans un souci de clarté ces observations, compte tenu de leur nombre (200) sont présentées résumées, sous forme de tableaux, l'un correspondant au registre dématérialisé et l'autre aux différents registres « papier » classiques et aux lettres et notes diverses. Ce second tableau prend la suite de la numérotation du premier pour une plus grande homogénéité et une meilleure lisibilité.*

Observations/propositions/avis portés sur registre dématérialisé directement ou par adresse « mail » dédiée		
intervenants	observations et/ou critiques	avis-propositions
1 S. Leca	Inondations récurrentes à Montrelais	-aménager une digue en bordure de rive et/ou faire en sorte que la Loire s'écoule plus facilement dans son lit- -surélever les routes concernées et creuser les fossés
2 L. Viat	Approbation du projet	Avis favorable
3 S. Coudrais	Approbation du projet mais regret que de la navigation de plaisance ne soit pas prise en compte	Avis favorable
4 Falkowicz	Approbation du projet	Avis favorable
5 M-G. Dion <i>(même mail que n°6 ci-dessous)</i>	Considérations diverses sur le réchauffement climatique, les risques d'inondations et l'importance de la décision à prendre	
6 P. et M-G. Dion <i>(3X le même mail)</i>	Considérations diverses sur le réchauffement climatique, les risques d'inondation et l'importance de la décision à prendre	
7 L. de Bazelaire	Difficultés accrues pour l'écoulement des affluents d'où risque d'inondation plus important	Avis plutôt défavorable
8 JP Provoost		favorable sur la forme (publicité) <i>ne se prononce pas sur le fond</i>
9 Marino	Approbation du projet	Avis favorable : remonter le lit du fleuve favorisera l'alimentation des boires
10 JP Provoost	Qualité des C-E. inappropriée La liste d'aptitude gagnerait à être régionale L'avis d'enquête devrait comporter l'en-tête des 2 préfectures Un dossier complet avec registre devrait être déposé dans chacune des 31	<i>Depuis plusieurs années, ce correspondant a déjà formulé le même type de remarques à l'occasion d'autres enquêtes</i> Pas d'avis sur le projet lui-même

	communes concernées	
11 Jean Hardy	Coût et interventions disproportionnés par rapport aux résultats escomptés –remontée de la ligne d'eau insuffisante Absence de consultations des entreprises sablières	Avis défavorable Respecter tous les épis par respect pour leurs constructeurs N'intervenir sur la Loire qu'à la marge
12 Mathilde Briard	Approbation du projet	Avis favorable
13 C. Chevalier	Approbation du projet	Avis favorable s/réserve de la réalisation de l'intégralité du projet (phases 1 & 2)
14 Anonyme	Approbation du projet Pourquoi ne pas commencer par le secteur C (Bellevue) ?	Avis favorable s/réserve de la réalisation de l'intégralité du projet
15 Mousseau	Approbation du projet-arguments : -alimentation des annexes fluviales -niveau optimal de la nappe d'accompagnement -préservation de la BIODIVERSITE -paysage patrimonial des îles -capacité d'autoépuration de la vallée -accès au fleuve-canotage et la plaisance, usage des cales et des quais- pêche et habitats piscicoles -productivité des herbages naturels pour l'agriculture naturelle	Avis favorable s/réserve de la réalisation de l'intégralité du projet
16 G. Fleury		Avis favorable s/réserve de la réalisation de l'intégralité du projet
17 Poiroux		Avis favorable s/réserve de la réalisation de l'intégralité du projet
18 J. Grolleau		Avis favorable s/réserve de la réalisation de l'intégralité du projet
19 J. Gault		Quels effets du projet sur les rives au niveau de Thouaré ? quid de la restauration de l'ancien lit et du rééquilibrage le long du chemin de halage ?
20 Anonyme		Pourquoi ne pas prélever du sable dans le lit du fleuve compte tenu de tous les bancs de sable émergents, en été?
21 Anonyme	Inefficacité du projet sauf à commencer par le seuil de Bellevue pour favoriser le dépôt du sable et des sédiments	
22 J. Bouvier		Commencer les travaux par le seuil de Bellevue plutôt que par l'amont pour favoriser le dépôt du sable et des

		sédiments
23 Anonyme	Intervention sur les épis, insuffisante (les supprimer tous) -quid de l'élévation des fonds hors secteur d'intervention et de la hausse de la ligne d'eau avec le réchauffement climatique, pas assez pris en compte par le projet?	
24 D. Bourget	La construction de la ligne SNCF a encore accru les inondations majeures (1910 et 1936)	Avis favorable/priorité au rétablissement du seuil de Bellevue et projet à réaliser en totalité
25 M. Angelin	Arguments : Remise en eau des boires et autres bras et annexes hydrauliques	Avis favorable/ projet à réaliser dans sa totalité
26 Mairie St Julien de Concelles	<i>Aucune observation sur le registre papier à la date du 12/04/21 (1<sup>er</sup> avis)</i>	
27 O. Martin	Grave erreur de ne pas rétablir le seuil de Bellevue en priorité	Recréer des seuils de sédimentation dans le lit incisé en utilisant les pierres des épis (récupération des matériaux)
28J.P. Mainquet	<p>Quid de ce qui pouvait être attendu autrefois du bassin de marée ligérien ?</p> <p>-le secteur intermédiaire de quelques kilomètres de long à l'aval de l'île Neuve Macrière ne pourra tirer pleinement parti des améliorations apportées de part et d'autre compte tenu de l'opération de Bellevue permettant à partir de ce lieu une rehausse sensible des niveaux de basse mer s'éteignant au niveau d'Oudon.</p> <p>-discordance importante au droit de l'île Neuve Macrière concernant ce secteur entre les deux courbes faisant apparaître toutes deux le « profil en long des érosions/dépôts -projet/tendanciel » (p.46 et 49 du livret sur le milieu physique)</p> <p>-.</p>	<p>Avis favorable</p> <p>En situation d'étiage pour mesurer l'impact de l'approfondissement du lit de la Loire sur les fonctions naturelles et les usages, considérer pour étudier les niveaux minima à l'amont de Nantes les conditions de faibles coefficients de marée</p> <p>Pourquoi ne pas envisager dès à présent un rétablissement partiel du seuil de l'île Perdue, raboté il y a quelques décennies pour faciliter le passage de bateaux de grand gabarit et apporter ainsi une amélioration plus pérenne au secteur et notamment au port de Oudon?</p> <p>Observer précisément aux stations hydrologiques les enveloppes des nuages de points des hauteurs de basse mer et pleine mer en fonction du débit de la Loire, qui peuvent apporter un éclairage sur les évolutions hydrologiques à venir en zone de marnage à l'étiage</p>
29 Mairie St Julien de Concelles	<i>Aucune observation sur le registre papier à la date du 12/04/21 (2<sup>e</sup> avis)</i>	
30 M. Doucet		Avis favorable/ projet à réaliser dans sa totalité Le rétablissement du seuil de Bellevue est essentiel.
31 Perdriau		Avis favorable

32 G. Lannoo	<p>Quid de l'île Mouchet et du relèvement du niveau d'eau en périodes de crue ?</p> <p>Craintes de dégâts plus importants dans ce cas.</p> <p>Le tome 6 du dossier consacré au milieu humain et aux risques ne paraît pas mentionner le cas particulier de ce secteur, sur le territoire d'Ancenis-St Géréon, qui ne redevient aujourd'hui une île que lors de fortes crues</p> <p>Une fois le rééquilibrage des fonds atteint, l'enquête ne paraît pas mettre en évidence l'effet de ce rééquilibrage sur les niveaux de hautes eaux en période de crues usuelles et exceptionnelles.</p> <p>Pas de prise en compte du projet pour renouveler la signalisation d'interdiction de la baignade</p>	Mettre à disposition les résultats de simulations appliqués à des eaux hautes, afin de mettre en évidence les zones en limite potentiellement concernées par ce phénomène, de sorte que les municipalités puissent prendre des actions de prévention
33 J-P. Provoost	<p><i>Transmission d'un article de O-F des 11 et 12/04:</i></p> <p>pourquoi faire à nouveau confiance à des experts qui se sont déjà trompés il y a 40 ans ?</p>	
34 A.Fargat <i>pêcheur professionnel</i>		Avis favorable s/réserve de la réalisation complète du projet et notamment des travaux sur le seuil de Bellevue
35 PH. Lecouvey		Avis favorable s/réserve de la réalisation complète du projet et notamment des travaux sur le seuil de Bellevue
36 Mairie de Ste Luce	<p><i>Transmission des observations sur registre papier du 2 au 14/04 (sont prises en compte ci-après -2<sup>e</sup> tableau)</i></p>	
37 L. Charrier-Briard		Avis favorable s/réserve de la réalisation complète du projet
38 P. Brandeau	Navigation plus difficile en période d'étiage	Avis favorable Pourquoi ne pas commencer les travaux par Bellevue ?
39 Anonyme		Avis favorable
40 Anonyme	projet coûteux et inutile	Avis défavorable aucune action ne doit être entreprise -ne pas contrarier la nature
41 Anonyme		Avis favorable
42 Email : no-reply@highercounthillfarm.com	?	?
43 J. Lépine	Les dégâts avérés se situent en aval d'Ancenis du fait de l'érosion dû à l'influence des marées et au prélèvement de sable jusqu'en 1992 et au	

	déroctage des années 70 . Doute au sujet des effets sur le sable et sur la remise en eau de la boire de Chapoin à La Varenne	
44 Gouret		Avis favorable
45 association Chasse Fluviale 49		Avis favorable
46 Rousseau-Bricard		Avis favorable
47 M. Raimbault		Avis favorable s/réserve de la réalisation complète du projet
48 M. Raimbault	La bureaucratie française retarde tous les projets. Pourquoi de nouvelles autorisations alors que le projet est lancé depuis 20 ans ?	
49 J-P. Bellion	-date des travaux entre Le Fresne s/Loire et Anetz ? -quelles solutions pour freiner le débit des affluents ? -quel impact du projet sur les inondations ? -la Loire sera-t-elle navigable l'été ? (îlot en plein chenal) -renforcer certaines berges le long des routes et ouvrages historiques -végétation importante dans le bras île Bernardeau, boire Rousseau provoquant le creusement du lit côté Rabotière à Orée d'Anjou. -quel budget en cas d'effets non souhaités ?	
50 D. Gouret		Avis favorable
51 J. Birgand	Importance du suivi des évolutions après travaux notamment en aval de Bellevue. Ne pas oublier les phases futures.	Avis favorable s/réserve de la réalisation complète du projet
52 Siloret	Dans le cadre de la réouverture du bras jumeau sud Loire, continuer d'assurer des opérations de défrichage et de déboisement	Avis favorable
53 anonyme	Constat : l'effet de la marée est de plus en plus important au niveau des îles de Loire à St-Sébastien	
54 J. Lefevre		Avis favorable
55 S. Gouret		Avis favorable
56 Mairie de Ste Luce	<i>Transmission des observations sur registre papier du 14 au 21/04 (sont prises en compte ci-après -2<sup>e</sup> tableau)</i>	
57 D. Gerard		Avis favorable
58 T. Barteau		Avis favorable priorité : reconstituer le seuil de Bellevue
59 CSEL	Enrochement de Bellevue : pas d'efficacité prouvée- perturbation des processus naturels hydro-sédimentaires-	Avis favorable (secteurs A et B)

P. Yésou	approche de modélisation inadéquate-projet coûteux, pas nécessaire et risqué-aménagement proposé guère amovible en cas d'échec-risques d'affouillement autour de l'ouvrage de Bellevue-non prise en compte des suggestions de la CSEL sur l'évaluation du projet à Bellevue	Avis très réservé (secteur C)
60 Mairie de Ste Luce	<i>Transmission des observations sur registre papier du 22 au 23/04 (sont prises en compte ci-après -2<sup>e</sup> tableau)</i>	
61 Jousse J-Y.	Réparer les erreurs commises sous la responsabilité de l'État (seuil de Bellevue) depuis les années 70	Avis favorable
62 A. Ronsin		Avis favorable s/réserve : -une remise en état <u>préalable</u> des boires s'impose (désensablage) mais quid de la prise en charge ? -renforcer les digues
63 A. Ronsin	<i>copie du message précédent</i>	
64 Leparc	Crainte d'un élargissement de la Loire accentuant les dommages causés aux berges et à la flore qui en dépend.	
65 LPO 44 (M. Marchand)		Avis favorable s/réserve : -attention particulière à porter à certaines espèces animales (coquillages, coléoptères et autres insectes, reptiles et amphibiens, avifaune, castors et autres mammifères, chiroptères, poissons→migration et reproduction) et végétales (angélique, scirpe, pulicaire) Présence <u>permanente</u> d'un écologue répartie sur l'ensemble des chantiers
66 Bosseau Madé		Avis favorable -souhait de reconstituer le seuil de Bellevue en priorité :
67 FNE Pays de la Loire		Proposition de visio conférence (présentation d'observations)
68 Fédération des Amis de l'Erdre		Avis favorable travaux supplémentaires sur les annexes : restauration de leurs fonctionnalités hydrauliques
69 A.Gaquère association « Sauver la Loire »		Avis favorable -accomplir le programme dans sa totalité
70 F. Oger		Avis favorable -assurer une large communication publique du programme



71 G. Frostin	Difficultés pour consulter certaines pièces du dossier s/ registre dématérialisé	
72 ACC anonyme	Bellevue : -inutilité de faire remonter le niveau d'eau « effondrement » du seuil→terme exagéré -nuisances importantes dues aux travaux -risques d'inondation accrus en hiver -non-résolution de la pollution en partie due à l'Erdre-  projet coûteux et résultat aléatoire pas d'éléments chiffrés vérifiables et pas d'échelle de valeur précise	-entretenir les bras secondaires et les berges - utiliser l'argent public à des fins plus en rapport avec la crise sanitaire
73 ACC anonyme	<i>Copie du message précédent</i>	
74 D. Bourget		Avis favorable importance de réparer les erreurs des années 70 (seuil de Bellevue)
75 Assoc. Vair-Environnement		Avis favorable -porter une attention particulière au bras du Bernardeau très dégradé depuis la suppression de seuils structurants dans les années 70 - garantir l'engagement du rétablissement du seuil de Bellevue -assurer un suivi hautement réactif de l'ensemble des travaux dans la durée.
76 Assoc. Vair-Environnement	<i>Copie du message précédent</i>	
77 anonyme		Avis favorable -impact du projet sur les crues -quid de l'élévation du niveau de la mer ? -pour quand rétention de l'eau lors des crues ?
78 La Gaule nantaise (J. Gaudin)		Avis favorable s/réserve de réaliser le projet dans sa globalité -affiner l'impact du projet sur 3 secteurs sensibles de l'ouvrage de Bellevue : rive gauche en aval (bras de l'Île Héron-boireau de St Sébastien) et en amont (boire de la Pinsonnière/Pilardière)-/rive droite en amont proche (bras de l'île Monti)
79 P. Landrain		Avis favorable
80 M. Michel « Sauver la Loire »		Avis favorable s/réserve de réaliser le projet dans sa globalité
81 J. Lemoine « Sauver la Loire »		Avis favorable réaliser le projet dans sa globalité
82 P. D'Arras		Avis favorable s/réserve que ce programme soit évolutif pour

		atteindre les objectifs fixés. (relèvement de la ligne d'étiage en amont du Cellier, notamment)
83 A. Barcat		Avis favorable s/réserve de reconstituer le seuil de Bellevue en priorité :
84 Esneault		Avis favorable s/réserve de reconstituer le seuil de Bellevue en priorité :
85 à 88 H. Augereau	<i>(4 fois le même message)</i>	Avis favorable s/réserve de reconstituer les seuils de Bellevue et de l'île perdue en priorité :
89 B. Augereau		Avis favorable s/réserve de reconstituer le seuil de Bellevue en priorité :
90 B. Rineau		Ne pas toucher aux épis mais y ajouter un « bec » en extrémité → désensablement → ralentissement du courant → remontée des eaux en été
91 P. Révillon		
92 P. Lusson	Le projet ne prend pas en compte la partie « estuaire » entre Nantes et St Nazaire.	Avis favorable
93 D. Rivollet		Avis favorable s/réserve de réaliser la totalité du projet en commençant par le seuil de Bellevue
94 M. Brouard		Avis favorable s/réserve de commencer par le seuil de Bellevue
95 B. Augereau	<i>même message que n°89 ci-dessus</i>	Avis favorable s/réserve de commencer par le seuil de Bellevue
96 Anonyme		Avis favorable s/réserve de commencer par le seuil de Bellevue
97 A. Fagat		Avis favorable -assurer concomitance entre le seuil de Bellevue et les travaux en amont
98 Monike.H.		
99 H. Rivollet		Avis favorable s/réserve de réaliser la totalité du projet
100 H. Rivollet	<i>même message que précédemment</i>	

101 Assoc. « La Bellevusienne »	<i>annonce d'une pièce jointe ...non fournie</i>	
102 P. Desgranges	Partie entre le pont de l'Alleud et Montjean non traitée	Commencer les travaux par l'aval
103 Assoc. « La Bellevusienne »- (JM. Guiheneuf)	<p>Réensablement naturel et accentué après travaux en A et B : quelle utilité d'intervenir à Bellevue ?</p> <p>-pas d'inondation importante depuis 1982 et une dizaine entre 1941 et 1982</p> <p>-Volumes de sable importants à la pointe de l'île de la Chênaie à évacuer pour accéder au site du chantier (Lafarge)- dans le chenal actuel ?</p> <p>nuisances du chantier :quelles garanties et compensations ?</p> <p>-renforcement de la rive de Bellevue imprécis</p> <p>-2 espèces protégées impactées ((Angélique, Scirpe)</p> <p>-quid du renforcement du ponton du pêcheur professionnel ?</p> <p>-travaux à préciser sur les épis du bras de Thouaré avec quels effets sur l'île de la Chenaie ?</p> <p>-déplacement du chenal au nord→dégradation de la rive de l'île de la Chênaie-pas de protection pour l'île Clémentine</p> <p>-dérèglement climatique→montée des eaux→incidences sur la Divatte et le futur CHU</p>	<p>Avis très réservé pour Bellevue</p> <p>Avis favorable sur les secteurs A et B</p>
104 J-L. Boivin		<p>Avis favorable</p> <p>souhait de commencer par le seuil de Bellevue-inverser le calendrier des travaux</p>
105 JH. Têtedoie		<p>Avis favorable s/réserve :</p> <p>-commencer par le seuil de Bellevue</p> <p>-revoir le calendrier des travaux en priorisant le bras secondaire longeant La Varenne sur 6km.</p>
106 M. Guiheneuf M. Raffin	<p>Bellevue : -concertation incomplète</p> <p>-conséquence d'un abaissement des épis dans le bras de Thouaré ?-quelle protection pour l'île Clémentine ?</p> <p>-risques d'érosion des berges-enrochement néfaste à la végétation existante et aux espaces protégées en place</p> <p>-quelles solutions pour les usages professionnels actuels ?</p> <p>-études et modélisation non actualisées (comportement des ruisseaux, doublement du pont de Bellevue, modification de voirie, éventualité d'un champ d'expansion des crues en amont de Nantes...)</p> <p>-changement climatique et risque inondation : questions diverses liées au dédommagement des riverains (fonds d'indemnisation, estimation des valeurs immobilières, rachat des habitations, identification d'un responsable des dommages causés...)</p> <p>-réversibilité des travaux ?</p> <p>-nuisances diverses durant les travaux y compris avec le stockage des matériaux</p>	<p><b>NON aux travaux de Bellevue :</b></p> <p><b>conserver les bords de Loire en l'état</b></p> <p>-installer des infrastructures d'accès à la Loire (aménagements dans le bras de Thouaré) telles que pontons d'accès et stationnement de bateaux</p> <p>-Avis favorable pour le reste du projet (secteurs A et B)</p>

	-budget élevé...en période de crise	
107 CLD Comité pour la Loire de Demain		
108 J. Charles		Avis favorable -préférence pour un début des travaux par l'aval, Bellevue étant prioritaire
109 Y Menanteau		-Avis favorable réaliser le projet dans sa globalité en rétablissant le seuil de Bellevue
110 AAPPED44 et AAPPBLB (assoc. Pêcheurs prof.)		Avis favorable s/réserve de commencer les travaux par l'aval -supprimer la chevrette de Mauves s/Loire pour diversifier les écoulements de part et d'autre de l'île Buzay -instaurer un suivi piscicole avec deux études avant et après travaux (secteur à définir entre Bellevue et Mauves s/Loire) et radiopistage des espèces de migrateurs)
111 D. Le Gloannec membre de l'Association « La Bellevusienne »	Bellevue : Un précédent ouvrage devait réguler la montée des eaux, le bassin est plein en permanence, aucun entretien n'est réalisé et les eaux ne sont pas régulées contrairement aux études et modélisations. Y a-t-il un lien entre le projet et l'élargissement prévu du pont de Bellevue ? <i>-pour le reste : copie des observations n°103 association « La Bellevusienne »</i>	Avis très réservé pour Bellevue Avis favorable sur les secteurs A et B
112 V. Lavenet	-creusement du port de Nantes→un certain nombre de désagréments -expérience malheureuse du changement de bras navigable autour de l'île Béhuard -doute sur l'efficacité des travaux à Bellevue (après bien d'autres interventions effectuées dans le passé))	Évocation des travaux prévus à Chalonnes (2 <sup>e</sup> phase)-craintes pour ce secteur et son bras navigable→ensablement
113 MNLE PDL J-P. Martel		Avis favorable -réalisation du projet (dans son ensemble) à considérer comme une nouvelle expérimentation, non figée dans le temps
114 J. Birgand	Risque inondation accru avec l'élévation probable du niveau de la mer	secteur 2 Anetz – Oudon : les « barrages fermés » constitués d'une digue de renvoi du courant et d'un épi rattaché, formant des bassins en période d'étiage pourraient être connectés durablement avec la Loire en réalisant une brèche dans l'empierrement aval..
115 M. Violleau		Avis favorable

116 Associat. Protectrice du Saumon <i>L. Sauvadet</i>		Avis favorable -apporter une attention particulière aux travaux de Bellevue (interférence avec les périodes de migration)
117 Associat. Sauvegarde de la Loire Angevine <i>E. Lemoine-Maulny</i>		Avis favorable -interrogation sur le maintien de certains épis (secteurs A et B) -risques d'inondation accrus pour Bellevue -assurer une communication régulière du suivi des travaux → mise en place rapide d'éventuelles mesures correctrices
118 G. Boiteau		Avis favorable
119 Bretagne Vivante <i>P. Rolland</i>		Avis favorable
120 C.M. de Ingrandes Le Fresne S/Loire <i>L.M. Lebosseau</i>		Avis favorable s/réserve de protéger certains épis en amont du pont, rive gauche
121 Anonyme		Avis favorable
122 L. Benon	<i>fichier joint....introuvable ( ?)</i>	
123 P. Dudon		Demande à être informé des avancées et des résultats de l'enquête publique
124 Anonyme		-Bellevue : -exécuter un contrôle préalable des maisons avant démarrage du chantier.
125 F. Boivin		Avis favorable -proposition d'inverser l'ordre des interventions pour une meilleure efficacité → commencer par Bellevue
126 N. Herve		Avis favorable -plus judicieux de commencer par le seuil de Bellevue

127 M. Huchon		<ul style="list-style-type: none"> <li>-prendre en considération le flux hydraulique atypique du secteur de l'île aux Moines qui provoquera à court ou long terme l'effacement de la tête de l'île</li> <li>- prévoir le déplacement des matériaux issus des travaux de recalibrage pour protéger la rive sud de l'île</li> <li>-la reconstitution du seuil de Bellevue aurait dû être un préalable au reste des travaux.</li> </ul>
128 E. Bachelier		<p>Avis favorable( secteurs A et B)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-pas d'appréciation pour le secteur C</li> <li>-mettre en place une véritable organisation de suivi dans la durée des travaux.</li> </ul>
129 mairie de Ste Luce	Observations sur registre papier ou par lettres du 26 au 30/04 et du 3 au 7/05 <i>(reprises ci-après)</i>	
130 indivision Branchereau-Lherieau-Lusset		<p>Avis favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-plus efficace de commencer par le seuil de Bellevue</li> <li>-conserver le gué du bras des Babins pour l'accès à l'île Briand.</li> </ul>
131 FNE Pays de la Loire		<p>Avis favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-assurer le suivi des travaux, les adaptations éventuelles et la communication au public</li> <li>-prendre en compte la surcote marine (gestion des inondations)</li> <li>-séquence ERC à renforcer</li> <li>-réfléchir à la qualité des sédiments</li> </ul>
132 commune de Orée d'Anjou C. Belgeri	Observations sur registre papier ou par lettres <i>(reprises ci-après)</i>	
133 Golf Île d'Or		
134 P. Feufeu		<p>Avis favorable s/réserve de réaliser le projet dans sa totalité en commençant par Bellevue</p>
135 J-B. Glotin		<p>Avis favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-la restauration du seuil de Bellevue est <u>essentielle</u>.</li> </ul>
136 J-B. Glotin	<i>copie du message précédent</i>	
137 P. De Laubadere		<p>Avis favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-quel sort pour les sédiments si Bellevue était annulé ?</li> <li>-pourquoi ne pas restaurer les seuils érodés avec les pierres des épis à modifier ?</li> </ul>

138 C. Le Goff	Bellevue : -données de base de la modélisation désuètes (crue de 1982) -en général, grande différence entre projet et réalité -couloir d'évacuation des fosse de surcreusement jamais entretenu et chemin piétonnier endommagé et non restauré -enquête publique de pure forme (extension du site de stockage des matériaux déjà réalisée)	Avis favorable avec réserves <i>voir ci-contre</i>
139 J-P. Branchereau		Avis favorable préférence pour débiter par Bellevue
140 Y. Nicolas		Avis favorable
141 P. Cayla		-évolution conduisant au projet de rétablissement de l'équilibre fluvial, objectif du Plan Loire, via le nouveau seuil aval de Bellevue et le remaniement des épis de la "Loire navigable" pour libérer la charge alluviale - question de la synchronisation de ces actions, que le seuil aval de Bellevue soit construit à temps pour remplir son office - restauration de l'hydroécosystème et d'une préservation raisonnée d'héritages civilisationnels à mieux étudier.
142 CLD		Bellevue :-le seuil existe toujours dans son état de 1974, mais le chenal ne passe plus "dessus", car le réaménagement a consisté à le transférer sur la rive opposée, la rive sud, où le socle rocheux était très profond.
143 P. Cayla	2 <sup>e</sup> message – cf.141	
144 L. Ménanteau	ce projet aurait dû être lancé beaucoup plus tôt (20 ans de retard)	Avis favorable
145 L. Ménanteau	<i>copie du message précédent –cf.144</i>	
146 L. Ménanteau	<i>copie du message précédent–cf.144</i>	
147 J. Birgand		Sur le schéma présenté dans le « Livret 2 » aux pages 28 et 29, une seule zone de dévégétalisation est notifiée au droit de l'île Perdue (Oudon-Le Cellier) alors que cette opération très importante doit aussi avoir lieu dans le bras du Bernardeau sur Anetz
148 M. Provost		Avis favorable -dommage de ne pas commencer par Bellevue.

149 M. Provost	<i>copie du message précédent–cf.148</i>	
150 H. Kervoas		Avis favorable -la restauration du seuil de Bellevue est essentielle.
151 J. Birgand	Ancenis/Liré et Ste Luce/Bellevue : entraves à l'écoulement des crues l'entretien des passages pour l'évacuation de ces hautes eaux est indispensable	
152 CLD	Transmission d'une estimation arithmétique de la section d'écoulement avant et après la réalisation du "Programme de rééquilibrage de la ligne d'eau pour les périodes d'étiage de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes".	
153 L. Zuber		Avis favorable -pourquoi les travaux de Bellevue seront-ils réalisés en dernière étape ?
154 L. Zuber	<i>copie du message précédent–cf.153</i>	
155 J. Hossenlopp		-souhait de retour d'expérience en cours de réalisation et au final
156 G. Croissant	-crainte de nouvelles inondations entre Montjean et Ancenis après travaux →dépréciation immobilière-pollution	Avis favorable
157 associat. Au Bord du Fleuve (Colson)	-impact des travaux à Bellevue sur le niveau du fleuve en période de crue et la protection de la rive nord au regard du village -insuffisance de la protection des rives de l'île Clémentine du fait de la modification du courant principal -inquiétude sur le risque de nuisance des riverains et promeneurs pendant la période des travaux -proposition d'accompagner le programme de rééquilibrage du lit de la Loire de panneaux d'explication et de présentation des travaux  -création d'un repère fixe en Loire d'observation continu du niveau du fleuve face à Bellevue avec indication des crues historiques	
158 M. Greffier		Avis favorable -commencer les travaux par le seuil de Bellevue
159 Christophe	Inquiétude sur l'impact d'un nouveau pont en projet mêmes observations que n°103 « La bellevisienne » :  -Réensablement naturel et accentué après travaux en A et B : quelle utilité d'intervenir à Bellevue ? -pas d'inondation importante depuis 1982 et une dizaine entre 1941 et 1982	



	<p>-Volumes de sable importants à la pointe de l'île de la Chênaie à évacuer pour accéder au site du chantier (Lafarge)- dans le chenal actuel ?</p> <p>nuisances du chantier :quelles garanties et compensations ?</p> <p>-renforcement de la rive de Bellevue imprécis</p> <p>-2 espèces protégées impactées ((Angélique, Scirpe)</p> <p>-quid du renforcement du ponton du pêcheur professionnel ?</p> <p>-travaux à préciser sur les épis du bras de Thouaré avec quels effets sur l'île de la Chênaie ?</p> <p>-déplacement du chenal au nord→dégradation de la rive de l'île de la Chênaie-pas de protection pour l'île Clémentine</p> <p>-dérèglement climatique→montée des eaux→incidences sur la Divatte et le futur CHU</p>	
160 Christophe	<i>copie du message précédent-cf.158</i>	
161 Christophe	<i>copie du message précédent-cf.158</i>	
162 CLD	Transmission d'un historique sur le seuil de Bellevue	

Observations/propositions/avis portés par lettre ou sur registre « papier »

intervenants	observations et/ou critiques	avis-propositions
163 J. Pelé <i>(lettre- Ste Luce)</i>		<p><b>Avis favorable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-étudier la possibilité de récupérer de l'eau pour les maraîchers en hiver</li> <li>-faciliter l'accès au fleuve</li> <li>-favoriser l'accroissement de la production piscicole →alimentation des cantines scolaires</li> <li>-ne pas interdire la baignade qui reste néanmoins dangereuse</li> <li>-procéder à un maximum de prélèvements et de contrôles de la qualité de l'eau</li> </ul>
164 Debray <i>(registre papier- Ste Luce)</i>	<p>Pas d'anticipation des tempêtes d'équinoxe et des cyclones-élévation du niveau des mers de 0.50m en 50 ans-pas de conscience de la météo ni du niveau de sable-intention de racheter à bas prix les maisons des personnes âgées et non informatisées n'adhérant pas à la « Bellevusienne »-le comblement du bras de Thouaré :quel cadeau pour la créatrice du camping de Belle Rive</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-non respect de la vie-poussières bruits défoncement des routes : l'indemnisation n'a pas été prise en compte par VNF ( ?)</li> <li>les ruisseaux de l'Aubinière et de Guetloup en rive droite reflueront et les inondations pénaliseront les habitants au-dessus de Bellevue et provoqueront l'abattage des arbres sur les berges-les dépôts des sable et sédiments remontent jusqu'à Chalonnes s/Loire :dunes énormes relevant le niveau d'eau- évacuation des eaux du périphérique négligée, une île se forme naturellement.</li> </ul>	
165 Giffard <i>(registre papier- Ste Luce)</i>	<p>Cote précise pour les enrochements des berges ? Sur Bellevue, nuisances dues au chantier (bruit, pollution, circulation s/voie étroite :allée R.Cheval)- site « Lafarge » difficilement accessible par voie fluviale-maintien des arbres ?-quel entretien pour les boires au niveau de l'île Clémentine et quelle incidence sur la faune ?-quelle préservation pour la promenade de Bellevue, le maintien de l'activité du verger de Bellevue et la pêche?</p>	
166 J. Bricard <i>(lettre -Ancenis)</i>	<p>Projet ne favorisant pas la navigation de plaisance avec l'ensablement dû à l'intervention sur les épis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-ralentir la vitesse du courant à Bellevue : digue, écluse...-</li> <li>-remettre en état le ponton (Varades, St-Florent le V.)</li> <li>-creuser le bras de l'île Delage à Ancenis jusqu'à la vanne d'écoulement du marais de Grée pour favoriser le désensablement (meilleure protection du milieu piscicole-agrandissement du port de plaisance).</li> </ul>

167 P. Vivier ( <i>lettre -Ancenis</i> )	-l'action sur les épis va conduire à un ensablement excessif- -les travaux de Bellevue risquent de provoquer de très basses eaux en été	
168 M. Sigiúé ( <i>lettre -Ancenis</i> )	-St Florent le Vieil : -crainte d'inondations supplémentaires après le rétablissement du seuil de Bellevue	
169 Commune de Ancenis	<i>délibération du CM du 19-04-21</i>	Avis favorable -obtenir des garanties sur la réalisation complète de la phase I des travaux
170 G. Tessier ( <i>lettre Ancenis</i> )		Avis favorable
171 Grolleau-Sirot ( <i>lettre Ancenis</i> )	Aberration de ne pas commencer par le seuil de Bellevue	Avis favorable <i>voir ci-contre</i>
172 J. Durand Associat. MNLE sauver la Loire ( <i>lettre Ancenis</i> )		Avis favorable -garantir le rétablissement de Bellevue -examiner les conditions d'une amélioration des connexions du fleuve avec ses annexes.
173 F. Durand Associat. MNLE sauver la Loire ( <i>lettre Ancenis</i> )		Avis favorable -garantir le rétablissement de Bellevue -examiner les conditions d'une amélioration des connexions du fleuve avec ses annexes.
174 P. Oger ( <i>lettre Ancenis</i> )		Avis favorable -possibilité de faire d'autres actions analogues à celles de Bellevue ?
175 Indivision Branchereau-Lherieau-Lusset ( <i>lettre Ancenis</i> )	<i>même message que n°130</i>	Avis favorable -plus efficace de commencer par le seuil de Bellevue -conserver le gué du bras des Babins pour l'accès à l'île Briand.
176 J. Foin ( <i>lettre Ancenis</i> )		-possibilité de récupérer l'empierrement de certains épis proches pour renforcer la berge d'un terrain bordant le bras principal de la Loire sur la commune de Liré
177 J. Courtais ( <i>lettre Ancenis</i> )		Avis favorable

178 N. Garand (lettre Ancenis)		Avis favorable -réaliser la totalité des travaux
179 T. Légier (registre papier-Ancenis)		Avis favorable
180 G. Mornac (registre papier - Ancenis)		Avis favorable pour l'enrochement de Bellevue et la suppression complète des duis
181 A.Salliot (registre papier-Ancenis)		Avis favorable s/réserve de la réalisation complète du projet
182 J. Praud (registre papier-Ancenis)	Le déroctage de Bellevue en 1975 a été une erreur	Avis favorable s/réserve de commencer par l'aval-
183 J. Cocard (registre papier-Ancenis)		Avis favorable s/réserve de commencer par un léger relevage du seuil de Bellevue (sinon : inefficacité du projet)
184 D. Pihoué (registre papier-Ancenis)		Avis favorable -étendre le programme d'action entre les Ponts de Cé et Nantes - dans un 2 <sup>e</sup> temps, aller au-delà des décisions retenues
185 C. Jarnoux (registre papier-Ste Luce)		Avis favorable
186 L. Jarnoux (registre papier-Ste Luce)		Avis favorable- réhabiliter les annexes entre Nantes et Ancenis (dévégétalisation et décapage) – réhabiliter le duis des « Folies » pour remonter la ligne d'eau
187 G. Pressard (registre papier- Ste Luce)	Bellevue : érosion des berges côté nord- quels matériaux pour les enrochements ? esthétique ?-nuisances écologiques sur la promenade de Bellevue-risques d'inondation accrues (végétation exubérante, pas d'entretien des ouvrages existants tels que fossés d'écoulement...)-et qui assumera la responsabilité des dommages causés par les crues?	Avis favorable
188 C.Giffard (registre papier-Ste Luce)	-remonter le niveau de la Loire va favoriser le passage des bateaux, notamment de croisière (mise en cause de VNF affilié à Croisieurop et au voyageur Richoux)-coût des travaux disproportionné pour remonter le niveau d'étiage de 1mm/an-mode calcul du niveau d'eau non précisé -l'élévation du niveau de la mer de 1m en 1 siècle rend les travaux inutiles -l'influence des marées s'accroît et la salinité menace la prise d'eau de Mauves-projet non prioritaire depuis la pandémie-non prise ne compte de	

	<p>« l'humain » intégré pourtant dans l'environnement et la biodiversité-risques d'inondation accrues-la faune sera impactée- quels effets de l'augmentation du niveau d'eau sur l'évacuation des ruisseaux ?  pas d'information sur l'organisation du chantier et la circulation des poids lourds- quel inventaire environnemental concernant la flore AV et après travaux et quelles replantations prévues en compensation ?  -« l'effondrement » de la Loire est minime : de 15cm/km à 17.6cm/km en 100ans  -pourquoi pas un résumé technique en complément du livret 2 « résumé <u>non</u> technique » ?  -qui assumera la responsabilité des dommages causés par les crues?</p>	
189 J. Debray (lettre- Ste Luce)	<p>Bellevue :  -inondations accrues  -nuisances diverses dues au chantier  -désastre écologique (déplacement du chenal au nord, élévation du niveau d'eau de 1.80m, érosion de la berge  -projet onéreux et inadapté</p>	
190 F Colson (lettre- Ste Luce)	<p>Bellevue :  -Impossibilité d'accéder au modèle physique pour l'évaluation des effets locaux de l'aménagement sur le fond du lit.  -informations imprécises et peu argumentées sur les méthodes et les zones de protection des berges (déplacement du courant du fleuve au nord →contre-courant en amont immédiat du pont)  -ralentissement des écoulements à l'étiage→ dépôts sédimentaire en amont→ diminution de la section d'écoulement du fleuve → n'explique pas, avec l'abaissement des épis dans le bras de Thouaré, la baisse de niveau de 2 à 4cm en période de crue , au niveau de Bellevue.</p>	
191 Blanchet-Bardy (lettre- Ste Luce)	<p>Bellevue :  Graves nuisances dues au chantier (circulation d'engins divers, boues, poussières, bruit dégradations de chaussée</p>	Fournir des réponses précises avec des solutions réalistes (sécurité des riverains-limitation des impacts- prise en charge des dégradations de voirie)
192 J.Pelé (lettre- Ste Luce)	2 <sup>e</sup> lettre	Avis favorable

193 J-P.Gallier (registre papier Orée d'Anjou)	Incidences à Liré pour des crues à Ancenis aux cotes respectives de 4,5 et 6m -incidence sur la durée des crues, leur intensité, leur fréquences ? -utiliser les pierres du barrage de la maison « cassé »pour consolides la route entre la maison « cassé »et les Cadots	
194 C. Breteau (lettre Orée d'Anjou)		Avis favorable
195 associat. La Patache-Port Hamelin (lettre Orée d'Anjou)		Avis favorable -restauration nécessaire du bras secondaire de l'Île Neuve Macrière -quel apport hydraulique à l'étiage en amont ? -quels usages pour la Loire (touristique, récréatif) ?
196 D. Couvrard (lettre Orée d'Anjou)	évocation des dégâts liés à la suppression du seuil de Bellevue et des autres seuils entre l'estuaire et l'amont	Avis favorable -regret que l'enquête ne porte pas sur la boire de la Varenne
197 T.Audureau J. Allaire (Observation orale- Orée d'Anjou)		-dégager le bras de l'île de la Pierre de Drain
198 J-B. Glotin		Avis favorable -nécessité d'intervenir à Bellevue rapidement à la suite des travaux en amont -reconstituer ensuite d'autres seuils (Le Cellier, Ancenis) -modif de la circulation de l'eau au pont de Ingrandes (rendre le courant plus linéaire)
199 Syndicat des communes riveraines de la Loire	Communication des statuts de l'association	
200 M. Breheret		Avis favorable -réaliser la totalité du programme de travaux

À l'examen de ces nombreuses critiques, remarques et propositions quelques grandes thématiques se dégagent et peuvent être mises en exergue de la manière suivante :

- l'opposition au projet
  - hostilité de principe
  - inutilité du projet ou résultats escomptés pas en rapport avec les travaux à exécuter, voire insignifiants
  - respect du travail effectué dans les décennies passées (garder les épis intacts)

- dépenses exorbitantes et inappropriées obérant les finances publiques
- le planning des travaux  
Pour un effet optimum, il est impératif de commencer les travaux par l'aval (restructuration du seuil de Bellevue)
- l'intégralité du programme  
les interventions sur chacun des trois secteurs (A, B et C) devront être réalisés dans les délais prévus.
- les demandes particulières et questions sur des points géographiques précis :  
À titre d'exemple (*liste non exhaustive*)
  - conserver le gué du bras des Babins pour l'accès à l'île Briand
  - récupérer l'empierrement de certains épis proches pour renforcer la berge d'un terrain bordant le bras principal de la Loire sur la commune de Liré
  - -modifier la circulation de l'eau au pont de Ingrandes (rendre le courant plus linéaire)
  - restaurer le bras secondaire de l'Île Neuve Macrière
  - dégager le bras de l'île de la Pierre de Drain
  - ralentir la vitesse du courant à Bellevue : digue, écluse...-
  - remettre en état le ponton (Varades, St-Florent le V.)
  - creuser le bras de l'île Delage à Ancenis jusqu'à la vanne d'écoulement du marais de Grée pour favoriser le désensablement (meilleure protection du milieu piscicole-agrandissement du port de plaisance)
  - porter une attention particulière, par exemple, au bras du Bernardeau très dégradé depuis la suppression de seuils structurants dans les années 70 ou encore aux berges de l'île Clémentine
  - supprimer la chevrette de Mauves s/Loire pour diversifier les écoulements de part et d'autre de l'île Buzay
  - instaurer un suivi piscicole avec deux études avant et après travaux (secteur à définir entre Bellevue et Mauves s/Loire) et radiopistage des espèces de migrateurs)
  - préciser l'influence des crues sur les cultures maraîchères, notamment du côté de Liré en fonction des cotes de la Loire relevées à Ancenis
- les problèmes liés à Bellevue :
  - accroissement du risque « inondation »
  - détérioration de la berge en raison du déplacement du chenal vers le nord
  - nuisances diverses dues aux travaux : bruit, circulation de poids lourds et engins de chantier, dégradations de chaussée, dépôt de matériaux
  - dépréciation de la valeur des biens immobiliers-demande de constats avant travaux...

Enfin toujours pour ce site, il n'est sans doute inutile d'évoquer l'avis du Conseil Scientifique de l'Estuaire de la Loire (CSEL) qui, antérieurement à l'enquête dans sa séance du 29 novembre 2019, avait estimé, notamment, que les risques d'affouillements n'avaient pas été bien étudiés et que les effets positifs de l'ouvrage sur le secteur amont paraissaient limités, les effets sur le secteur aval pouvant même être négatifs. En l'état il était souhaitable, écrivait-il, que les études hydro-sédimentaires soient complètement reprises dans le cadre d'un modèle global.

- le dérèglement climatique :
  - le changement climatique non pris en compte -ou insuffisamment – avec des conséquences induites (augmentation du niveau de la mer-influence maritime de plus en plus prégnante vers l'amont avec ses effets néfastes : salinité plus présente-influence de la marée-risque inondation...)

---

Enfin on remarque que, contrairement à une pratique constante dans les enquêtes publiques où s'expriment surtout les personnes réticentes, voire opposées à un projet, dans le cas présent une grande majorité des intervenants fait part de son approbation même si c'est le plus souvent avec des réserves. Au nombre de celles-ci on ne peut pas omettre de citer la nécessité de commencer les travaux par le secteur de Bellevue. Cette exigence est revenue comme un leitmotiv tout au long de l'enquête.



Tels sont en définitive les observations, remarques et arguments -présentés ici sous forme synthétique- produits au cours de l'enquête et communiqués ce jour à VNF à toutes fins utiles.

*Dressé à Nantes le 17 mai 2021*

Pris connaissance à la date  
du 17 mai 2021  
VNF

La commission d'enquête

S. Gagnol

D. Lesort

J-C. Havard

P. Picquet

*Président*